

N° 10

La loi offre de moynes moyens contre n'importe quellement la révolte de la République de Paris. Cependant, nous organisons la franchise pour faire

transcription
Décret
Jean Bonde
Mort
vers le 1^{er} Janvier
La France envoit des ministres de l'opposition
Jean Bonde

La France envoit des ministres de l'opposition
Jean Bonde

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.

Le décret est confirmé par les deux chambres du Reichstag.



11ème Régiment d'Infanterie de Ligne

Année	Principaux engagements et combats	références internes
-------	-----------------------------------	---------------------

1914	La retraite - Les opérations de l'aile gauche: Forêt de Luchy, La Meuse Bataille de la Marne, 5 au 13 septembre Offensive de la 4e Armée en Champagne: les Hurlus	<i>102, 106 115 168, 169</i>
1915	Offensive de la 4e Armée en Champagne: Beauséjour Les opérations en Artois: Vimy	<i>179 256</i>
1916	Bataille de Verdun	<i>332, 334, 336</i>
1917	Moronvilliers, Le Téton	<i>20</i>
1918	La Marne Bataille de l'Ailette Bataille de l'Oise	<i>158 196 203</i>



▶ Imprimer

mémoire des hommes

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	<u>BORDET</u>
Prénom	<u>Jean</u>
Grade	<u>Soldat de 2^e classe</u>
Corps	<u>11^e Régiment de Infanterie</u>
N° Matricule	<u>2319</u> au Corps. — Cl. <u>1909</u> <u>1385</u> au Recrutement 1 ^{er} Janviers
Mort pour la France le	<u>22 aout 1914</u>
<u>Tourcoing (Belgique)</u>	
Genre de mort	<u>tué à l'ennemi</u>
Né le <u>19 aout 1889</u>	
à <u>Troyes</u>	Département <u>10^e Marne</u>
Arr ^e municipal (p ^r Paris et Lyon). à déclarer rue et N°.	
Jugement rendu le <u>18 Mai 1920</u> par le Tribunal de <u>1^{er} Janviers</u> avis ou jugement transcrit le <u>10 Juin 1920</u> <u>Malines (Belgique)</u>	
N° du registre d'état civil <u>034-708-1981. (20634.)</u>	

Avis de décès en Belgique